

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 14, numéro 4, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701583ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701583ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1983). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 14(4), 797–820. <https://doi.org/10.7202/701583ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1983)

A — Aperçu général

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, procédait le 12 août à un remaniement de son Cabinet. Parmi les changements de portefeuille, on retenait le remplacement de M. Charles Lapointe par M. Jean-Luc Pépin au poste de ministre d'État aux Relations extérieures, et celui de M. Gilles Lamontagne par M. Jean-Jacques Blais à la Défense. M. Lloyd Axworthy était également remplacé à l'Emploi et à l'Immigration par M. John Roberts, qui laissait de son côté à M. Charles Caccia le ministère de l'Environnement¹.

D'autre part au cours de l'été, le ministère des Affaires extérieures annonçait la mise en place d'une nouvelle structure interne au ministère. Un an et demi après la réorganisation qui avait intégré les services commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce au ministère des Affaires extérieures, l'implantation d'une nouvelle structure devenait nécessaire à une réelle coordination des activités commerciales et politiques, coordination que ne semblait pas avoir favorisé l'organigramme de janvier 1982. Le nouveau plan regroupe les fonctions politiques et commerciales au sein des mêmes directions géographiques, plutôt que de directions géographiques parallèles. Cinq sous-ministres adjoints sont responsables des cinq grandes régions du monde: l'Asie et le Pacifique, l'Afrique et le Moyen-Orient, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe, et les États-Unis. Ces directions régionales sont elles-mêmes divisées en bureaux géographiques qui chacun sont constitués d'au moins trois secteurs d'activités: le développement commercial, les relations politiques et les programmes. Le ministère affirmait que la nouvelle structure entraînerait plusieurs avantages: une responsabilité bien établie pour les politiques bilatérales et régionales, un cadre favorable au développement de politiques et de programmes cohérents et complémentaires, et l'existence d'un seul point de référence géographique pour les agents en poste à l'étranger, pour les exportateurs, pour le reste du gouvernement et pour les gouvernements étrangers².

Par ailleurs, le rôle du Canada dans les affaires mondiales était décrit comme celui d'un « interprète » plutôt que d'un médiateur par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen. M. MacEachen faisait cette remarque à l'occasion d'un colloque sur les affaires étrangères et la défense organisé par le cabinet fédéral en août pour faire le point sur la politique étrangère canadienne. Ce colloque, qui se déroulait à huis clos, réunissait

* *Documentaliste au CQRI*

1. *Le Devoir*, 13 août 1983, pp. 1 et 10.

2. James RUSK, *The Globe and Mail*, 12 juillet 1983, p. 4.

Revue Études internationales, vol. XIV, n° 4, décembre 1983

d'une part les trois ministres responsables des activités extérieures du Canada, le ministre de la Défense ainsi que les ministres de l'Environnement, des Transports, de la Justice et de l'Emploi et de l'Immigration et d'autre part les invités du gouvernement, des experts du Canada, des États-Unis, de France et du Royaume-Uni. Parmi ces derniers se trouvaient notamment le professeur Eugene Rostow de l'Université de Yale, qui était jusqu'à l'an dernier à la tête de l'*Arms Control and Disarmament Agency* américaine, et le Dr Helen Caldicott, présidente de l'*Association of Physicians for Social Responsibility in the United States*, bien connue depuis le film *If you Love this Planet* réalisé par l'ONF. M. MacEachen affirmait qu'un rôle de médiateur entre les deux super-grands serait probablement rejeté par les deux pays, mais qu'il semblait y avoir une volonté de voir le Canada jouer un rôle d'interprète entre les États-Unis et l'Europe ou les États-Unis et l'URSS. Les Canadiens ne doivent toutefois pas surestimer le pouvoir du gouvernement à cet égard, ajoutait le ministre MM. MacEachen et Blais ont déclaré à la presse que les participants de l'extérieur n'avaient pas remis en question l'appartenance du Canada à l'OTAN. Au contraire, disait M. MacEachen, il ressort des discussions qu'aussi longtemps que le Canada reste au sein de l'Alliance, il peut exercer une influence importante sur les politiques occidentales. Les discussions ont également convaincu M. MacEachen de l'importance de poursuivre les efforts en vue du désarmement. Rien de ce qu'il a entendu au sujet des essais du missile de croisière américain – que le Canada avait accepté d'entreprendre le mois précédent – n'a toutefois pu convaincre le ministre de la nécessité de changer la politique de son gouvernement sur cette question³.

On retiendra surtout deux événements de la période d'été. D'une part, la commotion créée sur la scène internationale par la destruction d'un Boeing 747 commercial de la compagnie *Korean Airlines*, qui faisait 269 victimes, et au pays, événement moins spectaculaire mais qui pourrait avoir des conséquences importantes, la publication d'un document de réflexion du gouvernement sur l'avenir de la politique commerciale canadienne.

B — Les politiques commerciales

Le 31 août, le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, rendait public un document de travail sur l'avenir de la politique commerciale du Canada qui expose les conclusions de la révision de la politique commerciale du gouvernement fédéral. L'étude préparée par le ministère des Affaires extérieures envisage entre autre l'adoption d'une politique de libre-échange sectoriel avec les États-Unis, d'abord pour les secteurs du textile, du vêtement et des véhicules de transport en commun⁴. Le Canada va donc étudier la possibilité de négocier des accords de libre-échange avec les États-Unis, comme le pacte de l'auto, mais pour d'autres secteurs industriels⁵. Le gouvernement américain faisait connaître sa réaction par une déclaration écrite du représentant au Commerce, M. William Brock. M. Brock y affirmait que toute possibilité d'accroître ou de libéraliser le commerce international, de façon bilatérale ou multilatérale, devait être étudiée attentivement. Les relations canado-américaines sont « fortes et prospères », ajoutait M. Brock, et dans le domaine commercial,

3. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 22 août 1983, p. 1 et James RUSK, *The Globe and Mail*, 22 août 1983, p. 8 et 23 août 1983, p. 4.

4. *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1983, pp. 1 et 14.

5. Voir les documents du ministère des Affaires extérieures, *La politique commerciale du Canada pour les années 80: Document de travail*, 1983, 64p. et *Une étude de la politique commerciale canadienne: Document d'information sur la politique commerciale du Canada pour les années 1980*, 1983, 282p.

une attitude constructive de coopération prévaut lorsque surgissent des problèmes – par ailleurs peu nombreux⁶.

Outre une nouvelle baisse du prix du gaz naturel exporté dont il sera fait mention dans la section consacrée aux États-Unis, le gouvernement canadien prenait au cours de l'été des mesures visant à aider l'industrie canadienne du vêtement en imposant des restrictions aux importations asiatiques. Le 21 juillet, les ministres d'État au Commerce international et de l'Industrie et du Commerce, MM. Gerald Regan et Ed Lumley, annonçaient que les bureaux de douane veilleraient à l'application plus stricte de critères plus sévères, qu'il y aurait un renforcement de la surveillance des importations aux points d'entrée et qu'on procéderait à un examen des programmes de ristourne et de remise de droits de douane. Le gouvernement annonçait également la mise sur pied d'un groupe d'étude chargé d'élaborer une stratégie de développement de l'industrie canadienne du textile et du vêtement⁷.

Le gouvernement canadien poursuivait par ailleurs ses efforts visant à favoriser les exportations. Le 27 septembre, le Parlement votait une augmentation de 50% des plafonds de prêts autorisés et d'assurances à l'exportation. Le ministre Regan ajoutait au cours d'une entrevue le lendemain que son gouvernement était déterminé à trouver les ressources additionnelles que pourrait exiger la poursuite du Programme de développement des marchés d'exportation, programme très populaire, si la demande l'exige⁸. *Statistique Canada* annonçait par ailleurs le 10 août que le Canada avait enregistré un surplus commercial de \$9,3 milliards au cours des six premiers mois de 1983 – un milliard de plus que pour le premier semestre de 1982 –, dû à la baisse des importations de pétrole⁹.

C — Les politiques d'immigration

Comme il l'avait annoncé à la suite de la parution du rapport Robinson sur les immigrants illégaux, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, prenait au cours de l'été des mesures visant à permettre l'étude cas par cas des immigrants illégaux de longue date. Il annonçait le 4 août la formation d'un comité chargé d'examiner le cas des immigrants illégaux qui habitent le Canada depuis au moins cinq ans. Le ministre énumérait un certain nombre de critères d'évaluation que doit retenir le comité, qui décide si le Canada accorde ou non le statut d'immigrant reçu aux immigrants illégaux.

Le 9 septembre, le nouveau ministre de l'Emploi et de l'immigration, M. John Roberts, annonçait que les visiteurs en provenance du Sri Lanka et du Bangladesh devraient dorénavant avoir un visa d'entrée pour séjourner au Canada. Cette mesure était destinée à limiter le nombre de ressortissants de ces pays qui entrent au Canada à titre de visiteurs avec l'intention de s'y installer ou de réclamer le statut de réfugié. M. Roberts annonçait en même temps certaines mesures spéciales visant à aider les victimes des événements récents du Sri Lanka à venir rejoindre leurs parents qui demeurent au Canada¹⁰.

6. John KING, *The Globe and Mail*, 13 septembre 1983, p. B5.

7. *The Globe and Mail*, 21 juillet 1983, p. 9.

8. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 29 septembre 1983, p. B3.

9. Michel NADEAU, *Le Devoir*, 11 août 1983, p. 7.

10. Emploi et Immigration, *Communiqué no. 83-30*, 4 août 1983, et *Communiqué no. 83-33*, 9 septembre 1983.

D — Organisations et rencontres internationales

L'affaire du Boeing sud-coréen abattu par un chasseur soviétique au-dessus de la mer du Japon occupait une place prépondérante dans les rencontres internationales du mois de septembre, notamment au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations Unies, à la CSCE où la question dominait la séance finale et bien entendu, à l'OACI. Du côté économique, les grands pays industrialisés occidentaux poursuivaient leur concertation afin de réduire le protectionnisme alors que l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale était dominée, comme l'année précédente, par les problèmes du financement de ses organismes et de l'endettement du tiers monde.

1 — L'ONU

Le lendemain de la destruction d'un boeing de la *Korean Airlines* par l'aviation soviétique, le représentant du Canada aux Nations Unies, M. Gérard Pelletier, réclamait avec les États-Unis et la Corée la convocation d'urgence du Conseil de sécurité. Il proposait également trois mesures pour contribuer à faire baisser le climat tendu résultant de l'incident. M. Pelletier suggérait la tenue d'une enquête du secrétaire général de l'organisation, qui pourrait rapidement faire rapport au Conseil, il demandait une enquête approfondie de l'OACI, en coopération avec le secrétaire général et estimait que l'URSS devait accepter de payer des réparations¹¹.

Le Premier ministre canadien se rendait au siège des Nations Unies à New York à la fin septembre pour participer à un mini-sommet organisé par le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, pour coïncider avec l'ouverture de la 38^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement participaient à ce sommet informel où ont été discutés les problèmes du désarmement, de la paix, du développement du tiers monde et les moyens de renforcer les institutions internationales. Les rapports de presse indiquent que le premier ministre Trudeau et le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, ont été parmi les participants les plus actifs, notamment sur la question des rapports Nord-Sud. M. Trudeau aurait déploré l'attitude des pays du tiers monde qui, plutôt que d'accepter les compromis proposés aux rencontres Nord-Sud de Paris, Cancun et Mexico, s'en tiennent à l'ensemble de leurs exigences¹².

Au cours de son séjour new-yorkais, le Premier ministre canadien a tenu un certain nombre de rencontres bilatérales, d'abord avec son homologue indien. M. Trudeau et Mme Gandhi ont discuté des rapports Nord-Sud et de la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui se tiendra en Inde à la fin novembre. Il s'est aussi entretenu avec le président Nyerere, le prince Norodom Sihanouk du Cambodge, le premier ministre Olof Palme de Suède, le premier ministre néo-zélandais Robert Muldoon, le président yougoslave Mika Spiljak et le roi Hassan du Maroc¹³. Le 1^{er} octobre, le premier ministre P.E. Trudeau rencontrait enfin le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. À la suite de cet entretien, M. Trudeau déclarait, en réponse aux journalistes, que la situation mondiale était « extrêmement sérieuse ». Il déplorait l'attitude des États-Unis et celle de l'URSS, « qui font de la diplomatie par mégaphone et qui se crient des bêtises » plutôt que d'étudier sérieusement leurs propositions respectives. Dans ce contexte, le Premier ministre canadien ne voyait pas l'utilité de se rendre à l'invitation qui lui avait été faite d'aller à Moscou ou à

11. *Le Devoir*, 3 septembre 1983, p. 14; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 109*, 2 septembre 1983.

12. John KING, *The Globe and Mail*, 30 septembre 1983, p. 2.

13. *Idem*, 1^{er} octobre 1983, p. 3.

Washington pour tenter de faire débloquer les négociations de Genève. Il espérait plutôt que le Canada pourrait exercer son influence à la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE) prévue pour le mois de janvier prochain avec la participation des pays de la CSCE. M. Trudeau a également déclaré qu'il avait discuté de la situation au Liban avec le secrétaire général de l'ONU et de la réticence de la Syrie d'accepter une force de maintien de la paix des Nations Unies. À ce sujet, le Canada n'envisage pas de participation qui ne soit sous les auspices de l'ONU¹⁴.

Le 27 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait un discours à l'ouverture de la 38^{ème} session de l'Assemblée générale. M. MacEachen a d'abord proposé le renforcement de l'autorité du Conseil de sécurité qui, selon lui, a été inefficace au moment de la destruction du Boeing sud-coréen. Le ministre canadien soumettait ainsi à l'Assemblée l'adoption de certaines mesures. Il proposait :

- que le secrétaire général utilise davantage les pouvoirs qui lui sont confiés par la Charte pour attirer l'attention du Conseil sur les situations de crises réelles ou potentielles;
- que le Conseil se réunisse de façon informelle afin de prévenir les crises éventuelles;
- que le secrétaire général soit doté « de ressources humaines et matérielles additionnelles afin de pouvoir utiliser plus efficacement ses bons offices » et faciliter ainsi le règlement des différends¹⁵.

M. MacEachen a également plaidé pour la mise en oeuvre rapide du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, sans que la question ne soit liée au retrait des troupes cubaines d'Angola. La Namibie indépendante devrait également bénéficier d'une aide internationale à laquelle contribuera le Canada. La participation canadienne aux forces de maintien de la paix et aux équipes d'observation de l'ONU a été évoquée par le ministre canadien qui soulignait que leur présence ne pouvait être indéfinie et que la paix devait aussi être le pendant du maintien de la paix. Enfin M. MacEachen réitérait le soutien du Canada aux efforts du groupe de Contadora pour régler les problèmes de l'Amérique centrale. Il offrait une augmentation de la contribution canadienne aux projets d'infrastructure régionale nécessaires « si les cinq pays d'Amérique centrale pouvaient s'entendre sur une approche commune de la planification économique et sociale » et « une fois qu'ils auront décidé conjointement de rejeter toute présence militaire étrangère »¹⁶.

2 - L'OACI

À la suite de la destruction du Boeing 747 qui a fait 269 victimes dont 10 Canadiens, le Conseil exécutif de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) se réunissait en session extraordinaire à la mi-septembre. Vingt-six des trente-trois membres du Conseil y adoptaient, malgré l'opposition de l'URSS, une résolution présentée par le Canada et parrainée par plusieurs pays occidentaux – dont les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la RFA et le Japon. La résolution « déplorait profondément » la destruction du Boeing sud-coréen en qualifiant le geste d'« incompatible avec les normes régissant le comportement international et les considérations élémentaires d'humanité ». La résolution occidentale demandait également la création d'une commission d'enquête qui remettrait son rapport avant un mois et incitait la commission de la navigation aérienne à chercher les moyens de prévenir la répétition d'un tel incident¹⁷.

14. *Le Devoir*, 3 octobre 1983, p. 2; John KING, *The Globe and Mail*, 3 octobre 1983, p. 8.

15. *Le Devoir*, 28 septembre 1983, p. 1.

16. *Ibid.*, pp. 1 et 14.

17. *Le Devoir*, 17 septembre 1983, p. 4.

L'assemblée générale de l'OACI « souscrivait » par la suite à cette résolution et aux décisions prises lors de la session extraordinaire du Conseil exécutif par 65 voix contre 10 et 26 abstentions¹⁸. La 24^{ème} session de l'assemblée générale de l'OACI se tenait à Montréal du 20 septembre au 10 octobre. Lors de la séance inaugurale de l'assemblée, le Canada proposait la signature d'une nouvelle convention sur l'interception des avions civils, qui interdirait l'utilisation de la force militaire contre l'aviation civile. Le ministre canadien des transports, M. Lloyd Axworthy, suggérait l'adoption de règles plus sévères pour l'interception des avions civils, qui seraient assorties de sanctions automatiques advenant une violation. Le projet canadien prévoit aussi des recours pour un pays dont l'espace aérien aurait été violé, qui pourraient comprendre l'inspection de l'avion à son prochain arrêt et la suspension du droit de survol. Le ministre Axworthy, qui condamnait l'attaque soviétique contre le Boeing sud-coréen, pressait l'assemblée d'en tirer la leçon en renforçant ses règles relatives à l'interception des avions civils.¹⁹

3 – RENCONTRE ÉCONOMIQUE QUADRILATÉRALE

Les ministres du Commerce du Canada, du Japon, des États-Unis et le vice-président et commissaire aux Relations extérieures de la Communauté économique européenne, MM. Gerald Regan, Sosuke Uno, William Brock et Wilhelm Haferkamp, se réunissaient près d'Ottawa les 26 et 27 septembre. Il s'agissait de leur sixième rencontre depuis celle de Key Biscayne (Floride) l'an dernier – la cinquième les avait réunis à Londres les 16 et 17 juillet –, toutes destinées à maintenir le dialogue entre les grands pays industrialisés au sujet des problèmes commerciaux. M. William Brock déclarait à son arrivée au Canada que la rencontre visait à commencer à mettre en oeuvre l'engagement pris à Williamsburg de libéraliser le commerce international²⁰. À la suite des deux jours de réunion, le ministre Regan déclarait que cette rencontre avait été la plus fructueuse depuis le début de la série et qu'avec la reprise économique, les pays mettraient plus d'ardeur à résister au protectionnisme et à accroître la libéralisation du commerce. Gerald Regan affirmait que les ministres s'étaient mis d'accord sur la nécessité de renforcer les codes de conduite du commerce international négociés lors du Tokyo Round. Il ajoutait que le climat était favorable au démantèlement des barrières commerciales. Les ministres, selon M. Regan, se sont également entendus pour que leurs pays soient plus ouverts (de faire preuve de plus de « transparence ») lorsque sont prises des mesures protectionnistes temporaires²¹.

4 – LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE

Le comité intérimaire du Fonds monétaire international se réunissait à Washington quelques jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle du FMI et de la Banque mondiale. Le problème le plus important à régler était celui de l'« accès élargi » aux prêts du FMI qui fit l'objet d'un compromis au sein du comité intérimaire. Un pays pourra ainsi emprunter 102% du montant de sa quote-part par année à partir du 1^{er} janvier 1984. Exceptionnellement, les pays qui ont de graves problèmes financiers pourront emprunter 125% de leur quote-part par année, pendant trois ans. L'accès élargi se situe à 150% des quotes-parts à l'heure actuelle. Il faut cependant souligner que les quotes-parts doivent être augmentées de 47.5% en 1984. Cet accord sur la limite des emprunts constituait un

18. *Ibid.*, 4 octobre 1983, p. 5.

19. *Ibid.*, 21 septembre 1983, p. 1; Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 21 septembre 1983, p. 3.

20. *The Globe and Mail*, 27 septembre 1983, p. B2; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué* no. 87, 12 juillet 1983.

21. James RUSK, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1983, p. 10; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué* no. 127, 28 septembre 1983.

compromis entre la volonté des États-Unis de fixer à 102% le plafond des prêts dans tous les cas, alors que le Canada et d'autres pays industrialisés étaient d'accord pour une limite de 125% et les pays en développement pour le maintien du 150%²².

L'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale se tenait du 27 au 30 septembre à Washington. Dans le discours qu'il prononçait lors de la séance plénière, le ministre canadien des Finances, M. Marc Lalonde, insistait sur l'urgence de mettre en oeuvre la décision de relever les quotes-parts du Fonds. M. Lalonde déclarait que

Le relèvement des quotes-parts au FMI dont nous avons convenu est relativement modeste, compte tenu des déséquilibres persistants des paiements extérieurs et de l'incertitude générale quant au rendement économique global dans les années à venir qui sont à craindre. Il est essentiel que cette augmentation entre rapidement en vigueur²³.

À Washington, M. Lalonde a par ailleurs critiqué, avec d'autres, la querelle entre l'administration américaine et le Congrès qui a empêché la ratification par ce dernier de l'augmentation de la contribution américaine au FMI décidée en mars dernier. Le ministre canadien soulignait qu'advenant un refus du Congrès de débloquer les fonds, le comité intérimaire pourrait se réunir d'urgence. Au cours de l'assemblée générale, les pays européens, le Japon et le Canada auraient accepté d'avancer une partie des fonds que les États-Unis se sont engagés à verser, afin que le Fonds puisse poursuivre ses programmes. Le principe d'une augmentation de \$9 milliards du capital de la Banque mondiale a également été approuvé. Du côté de l'Association internationale de développement (AID), une réunion des trente-trois pays contributeurs tenue avant l'assemblée générale du FMI n'enregistrait aucun accord sur le budget de l'Association pour les trois prochaines années. Les négociations sur le financement de l'AID doivent reprendre en novembre à Paris²⁴. À ce sujet, le ministre canadien des Finances se déclarait inquiet du piétinement des négociations²⁵.

Le gouvernement fédéral avait présenté aux Communes juste avant l'assemblée de Washington un projet de loi sur l'augmentation de la contribution canadienne au FMI. La contribution canadienne pourrait, selon ce projet, se chiffrer à \$3,8 milliards pour une période de cinq ans, une augmentation de 1,2 milliard²⁶.

5 - LA CSCE

Le 15 juillet, les pays participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) de Madrid - l'Europe de l'Ouest et de l'Est, moins l'Albanie, les États-Unis et le Canada - s'entendaient, à l'exception de Malte, sur un projet de document final. L'Est et l'Ouest étaient parvenus quelques jours plus tôt à un compromis sur la question des droits de l'homme qui avait rendu possible l'entente sur un projet de document final présenté par les pays neutres et non-alignés. Malte allait cependant retarder pendant sept semaines la séance de clôture. Elle donnait néanmoins son accord la veille de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays participants. Les 7, 8 et 9 septembre, ceux-ci donnaient officiellement l'accord de leurs gouvernements sur le document adopté en juillet.

22. *Le Devoir*, 27 septembre 1983, p. 7; John KING, *The Globe and Mail*, 27 septembre 1983, p. B1. Pour un résumé du communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité intérimaire, voir *Le Devoir*, 27 septembre 1983, p. 7.

23. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 29 septembre 1983, p. 1.

24. *Le Devoir*, 26 septembre 1983, p. 2.

25. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 29 septembre 1983, p. 1.

26. *The Globe and Mail*, 27 septembre 1983, p. B3.

Le document final de Madrid prévoit entre autres la tenue d'une Conférence sur le désarmement en Europe (CDE) qui se tiendra en janvier 1984 à Stockholm, une réunion d'experts sur les contacts humains en avril 1986 à Berne et une réunion de spécialistes des droits de l'homme à Ottawa en mai 1985. Au chapitre des droits de l'homme, le document final contient, par rapport aux accords d'Helsinki, de nouveaux engagements par la mention du droit de créer des syndicats et d'y adhérer « dans le respect des lois de l'État », des droits religieux et des droits de la presse et de l'accès aux missions diplomatiques.

La CSCE de Madrid, dont le déroulement avait été perturbé depuis 1979 par plusieurs crises notamment l'intervention soviétique en Afghanistan et l'imposition de la loi martiale en Pologne, allait cette fois encore s'achever sur la crise provoquée par la destruction du Boeing commercial sud-coréen. La séance finale allait donc être dominée par les attaques des Occidentaux contre le geste posé par l'Union soviétique et la riposte du ministre soviétique des Affaires étrangères sur l'inviolabilité des frontières de son pays. Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pépin, présidait la délégation canadienne à la session ministérielle. Le communiqué du Ministère des Affaires extérieures annonçant la participation de M. Pépin soulignait d'abord, avant de mentionner que M. Pépin approuverait le projet de document final, que

Dans sa déclaration à la session et dans les autres discussions officielles qu'il aura à cette occasion, M. Pépin soulignera la position du gouvernement et du peuple canadiens face à la tragédie causée par l'attaque d'un avion civil coréen par les Soviétiques²⁷.

E — Les relations canado-américaines

Au cours du trimestre d'été, les échanges canado-américains continuaient à graviter autour des thèmes habituels : les pluies acides, dossier dans lequel il continuait à y avoir des signes de bonne volonté du côté américain, les problèmes commerciaux, avec l'apparition de nouveaux secteurs protégés et la conclusion d'entente dans d'autres secteurs, et enfin la réponse du Canada à la demande américaine de procéder dans l'Ouest canadien à l'essai du missile de croisière.

1 — L'ESSAI DU MISSILE CRUISE AU CANADA

Le gouvernement canadien annonçait le 15 juillet sa décision de permettre aux États-Unis de faire l'essai du missile de croisière en territoire canadien. Les ministres des Affaires extérieures et de la Défense indiquaient en conférence de presse que le gouvernement américain avait été informé le jour même de la décision canadienne au moyen d'une lettre envoyée au Secrétaire d'État George Shultz. Les Américains pourront, à partir de janvier prochain, faire de quatre à six essais par année, pour une période de cinq ans, du système de guidage du missile au-dessus des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les essais ne se feront qu'en janvier, février et mars de chaque année d'une part pour prévenir le danger que l'écrasement d'un missile en été ne provoque des feux de forêt, précisaient les ministres, et d'autre part parce que l'objectif des États-Unis est de tester le missile par temps froid. La décision canadienne reposait sur deux principes essentiels : les exigences de la sécurité collective et les perspectives actuelles de contrôle des armements.

27. *Le Devoir*, 9 juillet 1983, p. 5, 16 juillet 1983, p. 5, 7 septembre 1983, p. 5, 8 septembre 1983, p. 4, 9 septembre 1983, p. 1 et 12 septembre 1983, p. 5; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 110*, 6 septembre 1983.

La sécurité intérieure du Canada, souligne le long communiqué du gouvernement annonçant la décision, ne peut être séparée de la sécurité des autres États. Nous devons conserver, comme par le passé, la faculté d'exercer une influence distinctive (sic) sur les instances occidentales et sur les engagements qu'elles prennent.

(...) L'appartenance à l'OTAN est un élément essentiel de la politique étrangère et de défense du Canada, poursuit le communiqué, laquelle englobe un ferme appui de la stratégie de dissuasion nucléaire de l'OTAN.

(...) Le missile de croisière air-sol est un important élément des forces stratégiques centrales des États-Unis, qui représentent l'instrument de dissuasion clé dans la triade stratégique de l'OTAN²⁸.

M. MacEachen disait à la presse que des « développements importants » dans les négociations de Genève pourraient amener le Canada à réévaluer sa décision. Celle-ci suscitait par la suite une série de manifestations et de protestations de la part des groupes pacifistes. Une coalition anti-cruise s'adressait même aux tribunaux pour obtenir l'interdiction des essais arguant que ces derniers constitueraient une violation de la Charte canadienne des Droits et Libertés qui garantit la sécurité des citoyens²⁹.

2 – NOUVELLE BAISSÉ DU PRIX DU GAZ NATUREL EXPORTÉ AUX ÉTATS-UNIS

Après une baisse de 11% du prix du gaz naturel exporté aux États-Unis annoncée en avril, le ministre de l'Énergie annonçait le 6 juillet un nouveau régime de tarifs d'incitation reliés au volume (TIRV) pour les exportations du gaz naturel aux États-Unis. Ce régime doit rester en vigueur un peu plus d'un an, du 6 juillet 1983 au 31 octobre 1984, annonçait M. Chrétien. Il fixait à 3,17 \$/gigajoule le prix des quantités de gaz excédant un niveau de base établi, alors que les quantités de gaz exportées en deça de ce niveau de base resteraient au prix de 4,10 \$/gigajoule. Le ministre Chrétien déclarait que le Canada s'efforçait ainsi de réagir avec souplesse aux difficultés du marché du gaz aux États-Unis et reprenait les arguments invoqués lors de la baisse du prix en avril³⁰.

Les États-Unis continuaient cependant par la suite à réclamer une politique de prix plus souple, demandant encore l'abandon de la formule Duncan-Lalonde pour que le marché fixe le prix. Les 28 et 29 septembre, les deux gouvernements tenaient à Ottawa des consultations sur la question. Le Canada affirmait alors à son interlocuteur qu'il n'était pas prêt à prendre d'autres mesures visant à baisser, à court terme, le prix du gaz exporté. Il continuait cependant à étudier les moyens de s'ajuster aux conditions changeantes du marché et on rapportait que le gouvernement avait l'intention de mettre sur pied une nouvelle politique d'exportation du gaz naturel pour la période suivant l'expiration des baisses de prix³¹.

3 – AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Un jury du GATT formé de trois personnes neutres rendait le 12 juillet une décision préliminaire au sujet du différend opposant le Canada et les États-Unis à propos de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA). Le tribunal statuait que l'agence violait l'article 3 du GATT – qui exige que soit accordé aux commerçants étrangers le même traitement qu'aux nationaux – lorsqu'elle exige que des entreprises canadiennes contrôlées

28. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 88-83*, 15 juillet 1983, pp. 2 et 3.

29. *Le Devoir*, 16 juillet 1983, p. 18; *The Globe and Mail*, 20 septembre 1983, p. 1; *Le Devoir*, 18 juillet 1983, p. 12.

30. Énergie, Mines et Ressources, *Communiqué no. 83-75*, 6 juillet 1983.

31. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 30 septembre 1983, p. B1.

par des intérêts étrangers achètent des fournitures canadiennes plutôt que de les importer. En revanche, il affirmait que le fait que l'agence demande à des entreprises étrangères d'exporter des produits manufacturés au Canada ne constituait pas une violation de l'article 17 du GATT, ce que maintenaient les États-Unis. Le Conseil du GATT doit rendre le jugement final en octobre. Bien qu'il n'ait pas le pouvoir de faire appliquer son jugement, les pays membres du GATT pourraient décider de prendre des représailles à l'endroit du Canada. Interrogé sur les conséquences de ce jugement, le ministre de l'Industrie, M. Ed Lumley, affirmait qu'il s'agissait maintenant de savoir ce que penserait le Conseil du GATT de la décision du jury. M. Lumley citait également un cas vieux de huit ans où le Conseil du GATT avait entériné une décision d'un jury semblable au sujet d'une politique américaine, politique qui est toujours en vigueur aux États-Unis³².

Le gouvernement américain imposait en juillet un droit provisoire de 17,9 % sur l'importation des pommes de terre importées de l'Est du Canada. L'*international Trade Commission* avait jugé que les pommes de terre canadiennes faisaient l'objet de dumping dans les États du Nord-Est américain. Une décision finale doit être rendue à l'automne pour déterminer si les importations canadiennes portent préjudice à l'industrie américaine de la pomme de terre. Le ministre d'État au Commerce international exprimait sa déception devant la décision préliminaire du département du Commerce et indiquait que les fonctionnaires entreprendraient un examen attentif de la décision afin de voir si celle-ci était conforme aux obligations internationales des États-Unis.³³

Par ailleurs, un nouveau secteur s'ajoutait à la liste de ceux qui posent des problèmes entre les deux pays. Le 5 juillet, le président Reagan annonçait l'imposition de tarifs et de quotas aux importations d'aciers spéciaux provenant du monde entier. Ces restrictions touchent, outre les pays de la CEE, les exportations du Canada qui protestait de l'injustice d'une telle décision³⁴. Les négociateurs canadiens et américains se sont rencontrés à quelques reprises au cours de l'été pour tenter de s'entendre à ce sujet. Le président américain, lors de l'annonce des restrictions, avait en effet indiqué que les États-Unis étaient prêts à entreprendre des discussions avec les pays concernés³⁵.

Le ministre des Finances envoyait également, à l'été, une note de protestation à son homologue américain au sujet du système de taxation unitaire sur les revenus des corporations qu'adoptent plusieurs États américains. Plusieurs gouvernements étrangers s'étaient déjà plaints de cette pratique suivant laquelle les États américains taxent les compagnies non pas sur les profits réalisés au sein de l'État, mais sur la part de la compagnie dans l'ensemble des profits de la compagnie mère. La compagnie canadienne Alcan de Montréal tente de porter devant la Cour suprême des États-Unis sa lutte contre la taxation unitaire³⁶.

Le Canada acceptait au cours de l'été de limiter ses exportations de viande aux États-Unis. Le 19 août, les ministres de l'Agriculture et du Commerce international annonçaient la conclusion d'une entente canado-américaine sur le commerce de la viande de boeuf et de veau pour l'année 1983. Suivant cet accord, le Canada pourra exporter 130 millions de livres de viande aux États-Unis au cours de l'année, soit une baisse d'environ 10 millions de livres alors que les États-Unis pourront pour leur part livrer 23 millions de livres de viande au

32. John KING, *The Globe and Mail*, 13 juillet 1983, pp. 1 et 2.

33. *The Globe and Mail*, 27 juillet 1983, p. B2; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 93*, 28 juillet 1983.

34. *Le Devoir*, 7 juillet 1983, p. 1.

35. *The Globe and Mail*, 13 septembre 1983, p. B7.

36. Mark LUKASIEWICZ, *The Globe and Mail*, 15 août 1983, p. B1.

Canada, 45 % de plus qu'en 1982. Les représentants de l'industrie canadienne se sont dits inquiets des bouleversements du marché, d'abord au niveau des prix, qu'entraînerait l'entente³⁷.

4 – LES PLUIES ACIDES

Le Canada et les États-Unis signaient le 23 août un accord suivant lequel ils effectueraient une étude sur la pollution atmosphérique. L'étude vise à retracer le trajet des polluants qui causent les pluies acides. Les deux pays tenteront ainsi d'examiner la circulation de la pollution émanant des usines de l'Ohio et de l'Ontario, considérées comme les principales sources de pluies acides. L'expérience scientifique était prévue pour la mi-septembre. « Captex » – *Cross-Appalachian Tracer Experiment* – vise à montrer si les polluants sont transportés sur de longues distances par les vents et comment ils sont transportés. Le ministre canadien de l'Environnement, M. Charles Caccia, affirmait que cet accord était de bon augure et qu'il symbolisait une nouvelle période de coopération entre les deux pays dans la recherche sur les pluies acides³⁸. L'administration américaine étudiait d'ailleurs la question à la fin de l'été, afin de tenter d'arriver à un consensus. James Medas, sous-secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires canadiennes (poste nouvellement créé), déclarait que les pluies acides constituaient actuellement une question prioritaire dans les relations canado-américaines³⁹.

Enfin, du côté canadien, les onze ministres de l'Environnement se mettaient d'accord, le 29 septembre, sur un plan de réduction des pluies acides. Aucun détail n'a cependant été révélé puisque le plan doit être ratifié par les Cabinets fédéral et provinciaux et qu'il constitue un élément important de la stratégie canadienne de négociation en vue d'un accord sur la qualité de l'air avec les États-Unis⁴⁰.

F — Le Canada et l'Europe occidentale

La scène canado-européenne était principalement marquée au cours de l'été par des visites officielles, celle qu'effectuait en Grèce le premier ministre Trudeau et celle au Canada de Mme Thatcher. Le Canada signait par ailleurs avec la France des ententes dans le domaine du cinéma et de la télévision.

1 – LA FRANCE

Le ministre des Communications, M. Francis Fox, se rendait à Paris en juillet et y signait le 11 deux accords de coopération sur le financement du cinéma et de la production télévisuelle. La première entente, signée du côté français par le secrétaire d'État aux Communications, M. Georges Fillioud, porte sur les subventions et avantages accordés aux coproductions destinées à la télévision, qui auront ainsi les mêmes avantages dont bénéficient depuis mai dernier les coproductions cinématographiques. La deuxième entente, signée par le ministre français des Affaires culturelles, M. Jack Lang, et par M. Fox, prévoit la création d'un fonds de deux millions de dollars qui servira à subventionner des coproductions cinématographiques franco-canadiennes⁴¹.

37. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 23 août 1983, p. B15.

38. *The New York Times*, 24 août 1983, cité par la Délégation générale du Québec à New York, *Revue de presse États-Unis*, no. 363 (29 août 1983), p. 9.

39. John KING, *The Globe and Mail*, 20 septembre 1983, p. 8.

40. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 30 septembre 1983 pp. 1 et 2.

41. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 34 (28 septembre 1983), p. 3.

Le gouvernement canadien envoyait une note de protestation à la France en août à la suite de la venue au large de Terre-Neuve et des îles Saint-Pierre et Miquelon d'une frégate de la marine française qui accompagnait un navire d'exploration pétrolière. Le ministère canadien des Affaires extérieures demandait le retrait des deux navires de cette zone, qui fait l'objet de négociations entre les deux pays. La France réclame des droits sur deux cents milles au sud des deux îles, alors que le Canada ne lui reconnaît qu'une zone territoriale de douze milles. La nouvelle de l'incident n'était cependant connue du public que plus d'un mois après la venue des navires. Interrogé sur ce sujet aux Communes le 30 septembre, le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pépin, déclarait que la présence du navire de guerre français était une « pure coïncidence »⁴².

2 – LA GRANDE-BRETAGNE

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, effectuait un voyage officiel au Canada du 25 au 28 septembre. Son séjour canadien a été dominé par deux thèmes, les relations Est-Ouest et la reprise économique. Mme Thatcher a discuté de ces problèmes et de questions bilatérales avec le Premier ministre canadien et des membres du Cabinet fédéral. Elle déclarait par la suite en entrevue que maintenant que la question constitutionnelle est réglée entre les deux pays, M. Trudeau et elle s'étaient entendus sur l'importance d'augmenter les rencontres entre ministres canadiens et britanniques⁴³.

On retenait surtout de la visite de Mme Thatcher le discours qu'elle prononçait le 26 devant les deux chambres du Parlement, alors qu'elle attaquait violemment l'Union soviétique, appuyait les dernières propositions américaines aux négociations de Genève et plaidait pour le renforcement de l'OTAN. Le Premier ministre canadien avait de son côté insisté, en présentant son homologue britannique au Parlement, sur la nécessité et l'urgence d'essayer de réduire les tensions entre les deux Grands et d'assurer la paix dans le monde. Au cours de son séjour, Mme Thatcher a réitéré son soutien à la décision canadienne d'accepter les essais du missile croiseur américain.

Mme Thatcher a par ailleurs eu un entretien, à Ottawa, avec le chef de l'Opposition, M. Brian Mulroney. Accompagnée par M. Trudeau, elle s'est rendue à Toronto et à Edmonton où elle a rencontré les premiers ministres Bill Davis et Peter Lougheed. À Toronto, elle prononçait un discours devant une réunion conjointe de l'Empire Club et du Canadian Club. Dans ce discours, Mme Thatcher a insisté sur l'importance du secteur privé, sur la réduction des dépenses gouvernementales et sur l'importance de réduire les mesures protectionnistes⁴⁴.

3 – LA GRÈCE

Le Premier ministre canadien effectuait une visite officielle de trois jours à Athènes à la fin août. Il y rencontrait notamment le président Constantin Caramanlis et le premier ministre Andreas Papandreou. Avec le président Caramanlis, le premier ministre Trudeau indiquait avoir soulevé la question du retrait des troupes canadiennes des forces de maintien de la paix à Chypre, question mentionnée à quelques reprises récemment par le gouvernement canadien. M. Trudeau aurait demandé au président si, après tant d'années à Chypre, la présence des forces de maintien de la paix n'étaient pas devenue une partie du problème et si leur retrait ne pourrait pas contribuer à son règlement. Avec son homologue grec, M. Trudeau a

42. *The Globe and Mail*, 27 septembre 1983, pp. 1 et 2 et 1^{er} octobre 1983 p. 5.

43. James RUSK, *The Globe and Mail*, 27 septembre 1983, p. 2.

44. *Le Devoir*, 27 septembre 1983, pp. 1 et 14 et 28 septembre 1983, p. 5.

discuté du déploiement des euro-missiles et a rejeté la proposition de la Grèce d'en retarder le déploiement, soutenant que l'échéance avait probablement incité l'Union soviétique à faire de nouvelles propositions à Genève⁴⁵.

G — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

L'incident du Boeing sud-coréen détruit par l'armée de l'air soviétique a constitué l'événement marquant du trimestre d'été. Le Canada fut l'un des premiers pays à protester du geste posé par l'URSS, l'un de ceux qui ont pris des mesures de représailles. Malgré le climat de tension, on notera cependant l'accord commercial que signaient en septembre le Canada et l'Allemagne de l'Est.

1 — LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Le Canada et la RDA concluaient à la mi-septembre un accord commercial par lequel ils se donnaient réciproquement le statut de la nation la plus favorisée. L'accord était signé à Leipzig par le ministre responsable de la Commission canadienne du Blé, le sénateur Hazen Argue, et pour le ministère est-allemand du Commerce international par M. Gerhard Beil. Au même moment, les deux pays passaient un accord de trois ans pour la vente de céréales en RDA. Le Canada livrera ainsi trois millions de tonnes métriques de céréales à l'Allemagne de l'Est, entre le 1^{er} janvier 1984 et le 31 décembre 1986. Le Canada espère, avec le nouvel accord, vendre plus de produits finis à la RDA et s'attend à une augmentation des importations en provenance de ce pays. La RDA devient ainsi le dernier pays d'Europe de l'Est — à l'exception de l'Albanie, avec laquelle le Canada n'a pas de relations diplomatiques — à bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée pour son commerce avec le Canada⁴⁶.

2 — L'UNION SOVIÉTIQUE

La présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, se rendait à Moscou en août à l'invitation du gouvernement soviétique, avec des parlementaires canadiens. Mme Sauvé était reçue au Soviet suprême par le président du Conseil des nationalités, M. Vitali Rouben, avec lequel elle s'est entretenue de questions bilatérales et multilatérales. La délégation canadienne a également rencontré le maire de Moscou, M. Vladimir Promyslov⁴⁷.

Le quotidien torontois *The Globe and Mail* rapportait en juillet qu'un organisme fédéral de recherche, le Conseil de recherche en sciences naturelles et ingénierie, refusait de reprendre les échanges scientifiques officiels avec les Soviétiques. Le directeur exécutif du Conseil, M. Gilles Julien, affirmait que les scientifiques canadiens s'étaient par le passé heurtés à toutes sortes d'obstacles lors des voyages organisés en Union soviétique dans le cadre de ces échanges officiels. Il déclarait que les Soviétiques retirent beaucoup plus de ces programmes que les Canadiens. Suspendus en 1980 à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, les échanges étaient rétablis au printemps 1982 par le gouvernement canadien mais depuis ce temps, le Canada n'a proposé qu'un programme limité aux sciences sociales et aux humanités, ce que les Soviétiques refusent, rapporte *The Globe and Mail*⁴⁸.

45. *The Globe and Mail*, 30 août 1983, p. 4; Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 35 (5 octobre 1983), p. 3.

46. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 12 septembre 1983, p. B14.

47. *Le Devoir*, 24 août 1983, p. 3 et 27 août 1983, p. 2.

48. Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 14 juillet 1983, p. 5.

Dix Canadiens figuraient parmi les victimes de la destruction en vol du boeing de la *Korean Air Lines*. Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pépin, et le sous-ministre aux Affaires extérieures, M. de Montigny Marchand, rencontraient le 1^{er} septembre le chargé d'affaires soviétique à Ottawa pour obtenir une explication « complète et immédiate » de cette attaque « totalement incompréhensible et inacceptable »⁴⁹. Le lendemain, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, dénonçait cet « acte irresponsable qui brise les normes des relations internationales ». Il ajoutait que les Soviétiques avaient « échoué à faire face à leurs responsabilités en fournissant une explication plausible ». M. MacEachen, qui parlait d'éventuelles représailles si le geste demeurerait inexpliqué, annonçait qu'il enverrait pour l'instant un message au ministre soviétique des Affaires étrangères afin de lui faire part de « l'horreur des Canadiens »⁵⁰.

Des sanctions étaient annoncées le 5 septembre par le gouvernement canadien qui suspendait pour une période de soixante jours les liaisons Montréal-Moscou de la compagnie soviétique Aeroflot. Il retardait également l'étude d'un projet destiné à permettre aux avions soviétiques de faire régulièrement des escales techniques à Gander (Terre-Neuve), bien que le ministre des Transports souligne que les appareils de l'Aeroflot pourraient quand même se poser à Gander à l'occasion. Le ministre MacEachen déclarait que la décision de boycotter les vols d'Aeroflot avait été prise « afin de faire comprendre aux autorités soviétiques toute la gravité et l'importance que nous attachons à cette affaire ». Il rejetait cependant l'imposition de sanctions économiques :

Nous en avons déjà eu l'expérience avec l'Afghanistan et la Pologne, soulignait M. MacEachen, et nous en connaissons les limites⁵¹.

Trois jours plus tard, le Canada, en même temps que les États-Unis, demandait officiellement des réparations pour les parents des victimes canadiennes. Le ministère des Affaires extérieures livrait ainsi à l'ambassade soviétique à Ottawa une note diplomatique réclamant des dédommagements matériels au nom des parents des victimes, note qu'avait refusée plus tôt d'accepter un représentant de l'ambassade soviétique convoqué au ministère. La note était d'ailleurs retournée au ministère des Affaires extérieures le 15 septembre⁵².

Une majorité des pays de l'OTAN et le Japon boycottaient à leur tour les vols de l'Aeroflot à partir du 15 septembre, pour une durée de deux semaines, en guise de protestation contre la destruction du 747 sud-coréen.

Dernier élément des rapports canado-soviétiques de la fin de l'été, l'expulsion du pays le 12 septembre de deux diplomates soviétiques, un attaché commercial du consulat de Montréal et un représentant de l'OACI, accusés d'avoir tenté de voler des renseignements secrets. Le gouvernement avait d'abord gardé secrète l'expulsion, rapportée dix jours plus tard par les journaux, pour ne pas compliquer, a expliqué Allan MacEachen, l'affaire du Boeing sud-coréen et éviter qu'on ne lie les deux événements.⁵³

49. *Le Devoir*, 2 septembre 1983, p. 1; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 108*, 1^{er} septembre 1983.

50. *Le Devoir*, 3 septembre 1983, pp. 1 et 14.

51. *Le Devoir*, 6 septembre 1983, pp. 1 et 14.

52. *Le Devoir*, 9 septembre 1983, p. 1; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 113*, 8 septembre 1983.

53. *The Globe and Mail*, 22 septembre 1983, p. 1.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — LE CANADA ET LES INITIATIVES DE PAIX EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le Canada affirmait encore une fois au cours de l'été son appui aux efforts du Groupe de Contadora, formé de la Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela, pour trouver un règlement pacifique aux problèmes d'Amérique centrale. Dans une déclaration émise le 29 juillet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se disait particulièrement heureux de la déclaration des présidents des pays ce Groupe à la suite de leur rencontre du 17 juillet, dans laquelle ils faisaient un certain nombre de propositions concrètes sur le contrôle des opérations militaires dans la région. Le Groupe avait fait transmettre au Canada le texte de leur déclaration, gestion qui exprime, selon M. MacEachen, la gratitude de ces pays pour le soutien que le Canada a toujours accordé à ses efforts. Selon M. MacEachen, ces dernières propositions constitueraient un pas décisif vers la paix si elles étaient adoptées par les gouvernements d'Amérique centrale. Le ministre canadien soulignait d'autre part le geste, qu'il considère positif et encourageant, posé par le Nicaragua qui avait à son tour fait des propositions de règlement du conflit le 19 juillet. M. MacEachen souhaitait que les pays du Groupe de Contadora et les autres pays d'Amérique centrale parviennent bientôt à une entente sur un plan de paix et réaffirmait que le Canada serait prêt à accorder son aide si on la lui demandait⁵⁴.

2 — LE MEXIQUE

Le 6 juillet, les ministres canadien et mexicain des Finances signaient à Ottawa un protocole d'entente sur le financement des exportations canadiennes. L'accord faisait partie d'un effort multilatéral coordonné par le FMI. Le Canada s'engageait à accorder des prêts garantis et des crédits à l'exportation allant jusqu'à \$185 millions: \$100 millions en crédits garantis par la Société pour l'expansion des exportations (SEE) à huit banques canadiennes qui ouvriront une marge de crédit au Mexique pour l'achat de biens canadiens: \$70 millions de crédits de la SEE pour l'achat de céréales de la Commission canadienne du Blé; et \$15 millions de crédits pour soutenir les ventes canadiennes au Mexique. La dette du Mexique est d'environ \$80 milliards (US), dont \$5 milliards sont dus à des banques canadiennes. Le ministre canadien des Finances déclarait dans un communiqué annonçant l'accord que l'aide accordée par le Canada témoignait de l'importance qu'attache le Canada au Mexique, un « important partenaire commercial ».

Au cours de la visite de deux jours qu'il effectuait au Canada, le ministre mexicain des Finances, M. Jesus Silva Herzog, a rencontré le gouverneur de la Banque du Canada et plusieurs banquiers canadiens⁵⁵.

3 — L'AIDE HUMANITAIRE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 25 juillet l'octroi d'un montant total de \$5 millions pour les réfugiés d'Amérique centrale, de Thaïlande et du Soudan, en réponse à un appel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. De ce total, \$3 millions étaient destinés aux réfugiés d'Amérique centrale originaires du Salvador, du Guatemala et du Nicaragua⁵⁶.

54. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 94*, 29 juillet 1983.

55. *Le Devoir*, 7 juillet 1983, p. 7.

56. ACIDI, *Communiqué no. 83-34*, 25 juillet 1983.

Le Canada annonçait d'autre part des dons de \$1,290,000 à l'Organisation catholique canadienne pour le développement afin de venir en aide aux victimes d'inondations et de sécheresse en Bolivie, au Pérou, en Argentine, en Équateur et au Paraguay⁵⁷.

I — Le Canada et le Moyen-Orient

Le 1^{er} septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures faisait une déclaration sur la situation au Liban, suivie avec beaucoup d'attention par le Canada disait-il. Déplorant le regain de violence dans ce pays, M. MacEachen affirmait que le gouvernement canadien soutenait les appels du président libanais à un dialogue national entre tous les Libanais, cette voie étant la plus sûre à son point de vue pour sortir le pays de l'impasse⁵⁸.

M. MacEachen avait annoncé au début de l'été que l'ACDI accorderait jusqu'à \$5 millions pour soutenir les efforts de reconstruction au Liban. Le secrétaire d'État précisait que ce montant servirait à la réorganisation et à la reconstruction des installations essentielles, écoles, hôpitaux, systèmes d'eau et d'égoûts, transport d'électricité et le reste, et que le détail de l'utilisation des fonds serait discuté avec le gouvernement libanais⁵⁹.

Deux autres mesures d'assistance humanitaire étaient annoncées pour la région au cours de l'été: un montant de \$2 millions à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient, qui sont destinés au domaine scolaire⁶⁰, et \$400,000 au Comité international de la Croix-Rouge pour les victimes du conflit irano-iraquien⁶¹.

J — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

La coopération du Canada au développement de l'Afrique constituait le sujet principal des événements de l'été sur la scène canado-africaine.

1 — LE ZAÏRE

Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, effectuait une visite officielle au Zaïre du 18 au 21 juillet. Il y rencontrait le Premier commissaire d'État, M. Kengo Wa Dongo, le Commissaire d'État aux Affaires étrangères et le Commissaire d'État à l'Économie, l'Industrie et le Commerce extérieur, avec qui il a discuté du rééchelonnement de la dette zaïroise envers le Canada et de l'ensemble de la coopération entre les deux pays⁶². Le 19 juillet, M. Lapointe signait avec le secrétaire d'État à la coopération internationale du Zaïre huit protocoles d'entente sur des projets d'aide au développement, qui seront réalisés au coût de \$25 millions au cours des trois prochaines années. L'ACDI décrit ainsi les projets sur lesquels se sont entendus le Canada et le Zaïre:

Le Canada, en collaboration avec la Banque mondiale, contribuera une somme de \$15 millions au projet d'élevage en Ituri dont le but est l'amélioration des techniques

57. *Idem*, *Communiqué no. 83-40*, 11 août 1983.

58. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 107*, 1^{er} septembre 1983.

59. ACDI, *Communiqué no. 83-33*, 19 juillet 1983.

60. *Idem*, *Communiqué no. 83-37*, 29 juillet 1983.

61. *Idem*, *Communiqué no. 83-42*, 26 août 1983.

62. *Le Devoir*, 20 juillet 1983, p. 3; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 91*, 22 juillet 1983.

d'élevage dans le Nord-Est du Zaïre et la fourniture de médicaments vétérinaires. Un deuxième accord de \$5,5 millions porte sur l'aide alimentaire qui sera fournie par le Canada au Zaïre lors de la prochaine année. Les autres accords portent sur l'appui au Secrétariat des fonds de contrepartie, l'appui à la commercialisation des fibres végétales dans la région du Bandundu, la création d'un centre d'adaptation des techniques d'énergie du bois, ainsi que sur une aide supplémentaire à la Société Forescom (Société zairoise de transformation du bois) et à l'abattoir de Bunia dans le Nord-Est du pays⁶³.

M. Lapointe rencontrait enfin des gens d'affaires de l'Association nationale des entreprises du Zaïre. Il quittait le Zaïre pour le Burundi, où il effectuait une visite officielle les 22 et 23 juillet.

2 – LE ZIMBABWE

Le Premier ministre du Zimbabwe passait sept jours au Canada à la mi-septembre. M. Robert Mugabe se rendait en Nouvelle-Écosse, en Ontario et à Montréal. Il a eu des entretiens avec le premier ministre Trudeau, et à Toronto et Montréal, a rencontré des hommes d'affaires canadiens⁶⁴. La venue de M. Mugabe a aussi été l'occasion de conclure un accord général de coopération au développement entre les deux pays, signé par le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pépin, et M. W.N. Mangwende, ministre des Affaires extérieures du Zimbabwe. Le communiqué annonçant la signature de l'entente précise que celle-ci

délimite le cadre de l'assistance au développement que le Canada fournira au Zimbabwe et couvre toutes les phases du soutien économique et technique ainsi que des activités connexes.

Elle précise les responsabilités du Canada et du Zimbabwe à l'égard du programme de coopération au développement administré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en conformité avec les priorités du développement social et économique du Zimbabwe⁶⁵.

3 – L'AIDE HUMANITAIRE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait au cours de l'été un certain nombre de mesures d'assistance humanitaire pour l'Afrique. \$1,35 million allait ainsi contribuer à aider les victimes d'une sécheresse en Éthiopie⁶⁶ et \$1 million était destiné au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin qu'il vienne en aide aux réfugiés éthiopiens et ougandais du Soudan⁶⁷. Le Comité international de la Croix-Rouge recevait également \$2 millions du gouvernement canadien pour ses activités de secours aux victimes des conflits armés en Afrique⁶⁸. Enfin, \$140,000 étaient octroyés à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour l'aide aux réfugiés en Ouganda et au Soudan⁶⁹.

63. ACDI, *Communiqué no. 83-38*, 29 juillet 1983.

64. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 35 (5 octobre 1983), p. 5.

65. ACDI, *Communiqué no. 83-44*, 16 septembre 1983.

66. *Idem*, *Communiqué no. 83-28*, 4 juillet 1983.

67. *Idem*, *Communiqué no. 83-34*, 25 juillet 1983.

68. *Idem*, *Communiqué no. 83-35*, 25 juillet 1983.

69. *Idem*, *Communiqué no. 83-45*, 21 septembre 1983.

K — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Le continent asiatique recevait encore, au cours de l'été, la visite de membres du gouvernement canadien, notamment du ministre des Affaires extérieures, venus dans le but de renforcer les liens commerciaux entre le Canada et les pays du Pacifique et pour participer au développement économique des pays moins avancés. Du côté de l'Australie, l'accent était également placé sur le développement des échanges commerciaux, les deux pays discutant de l'actualisation de leur accord commercial.

1 — L'AUSTRALIE

Le vice-premier ministre et ministre du Commerce de l'Australie, M. Lionel Bowen, venait à Ottawa au début du mois d'août, principalement pour revoir le dossier des relations commerciales bilatérales entre le Canada et l'Australie. Il rencontrait donc le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, ainsi que le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan. M. Whelan et son collègue de la Défense s'étaient rendus en Australie au cours du dernier trimestre. Pendant son séjour, le ministre Bowen déclarait que le Canada et l'Australie espéraient s'entendre bientôt, si possible avant la visite que doit effectuer dans ce pays à l'automne le ministre Regan, sur un nouvel accord commercial qui remplacerait l'accord existant, jugé trop vieux et dépassé par M. Bowen. Les représentants des deux pays devaient se rencontrer plus tard en août pour fixer le détail de l'accord⁷⁰.

2 — VISITE EN ASIE DU SUD DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

Après avoir participé fin juin à la réunion des partenaires du Dialogue avec l'ASEAN, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait au Sri Lanka, en Inde et au Pakistan. Au Sri Lanka, le ministre canadien a participé aux cérémonies marquant l'achèvement d'un grand projet d'aide canadienne, le barrage de Maduru Oya⁷¹.

En Inde, où il arrivait le 3 juillet pour une visite de trois jours, Allan MacEachen a eu des entretiens avec Mme Indira Gandhi et plusieurs membres de son Cabinet. Il a notamment rencontré les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Industrie et des Finances. Outre les projets d'aide au développement, M. MacEachen discutait de plusieurs projets commerciaux avec les ministres indiens. En conférence de presse, il déclarait qu'il espérait avoir ajouté une nouvelle dimension économique et commerciale aux relations indo-canadiennes. Il disait être venu dans ce pays pour placer les relations entre les deux pays sur une nouvelle base, après le refroidissement provoqué par l'explosion d'un engin nucléaire indien en 1974. L'un des projets commerciaux dont il a été question est la vente de 200 avions de transport légers canadiens Twin Otter et la possibilité que l'Inde en construise le moteur sous licence.⁷²

Le ministre canadien se rendait à Islamabad le 6 juillet. Au nombre des dirigeants pakistanais rencontrés figurent le ministre des Affaires étrangères du pays, M. Sahabzada Yaqub Khan, et le président Zia ul-Haq. Il a été question au cours de ces entretiens du problème de l'Afghanistan, le Canada soutenant la position pakistanaise réclamant un règlement politique basé sur le retrait des troupes soviétiques et le retour au pays des réfugiés afghans. M. MacEachen a également exprimé le désir du Canada de voir le Pakistan reprendre sa place au sein du Commonwealth, qu'il avait quittée en 1972. Parmi les

70. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 10 août 1983, p. B9; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 96*, 8 août 1983.

71. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 27 (6 juillet 1983), p. 3.

72. *Le Devoir*, 6 juillet 1983, p. 14.

questions bilatérales abordées, il y a celle de la coopération nucléaire canado-pakistanaise, qui ne sera pas rétablie a affirmé le ministre MacEachen. Les deux pays ne s'entendent pas sur la question des garanties, à la suite de la politique plus stricte adoptée par le Canada dans ce domaine en 1976⁷³.

Comme en Inde, l'achat d'avions Twin Otter a été abordé au Pakistan et celui-ci s'est engagé à acheter un de ces avions, ainsi que des pièces de rechange et des services de formation. Une ligne de crédit de l'ACDI établie en 1979 financera cet achat d'une valeur de \$2,2 millions qui servira au transport de personnel et d'équipement dans le cadre des activités pakistanaises d'exploitation pétrolière. M. MacEachen signait également avec son homologue pakistanais trois protocoles d'entente portant sur l'aide au développement et l'aide humanitaire: un prêt de \$3,2 millions et une subvention de \$2 millions pour l'assistance technique à la *Oil and Gas Development Corporation* pakistanaise, une subvention de \$6 millions pour les secours alimentaires d'urgence aux réfugiés afghans et une subvention de \$5,5 millions pour une campagne d'immunisation contre la poliomyélite⁷⁴.

Le ministre canadien visitait enfin au Pakistan le camp de réfugiés afghans de Peshawar. Il annonçait à cette occasion un octroi de \$5 millions au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour ses activités auprès des réfugiés afghans du Pakistan⁷⁵.

3 - LA CHINE, HONG KONG ET LE JAPON

Le ministre canadien des Communications, M. Francis Fox, se rendait en Chine, à Hong Kong et au Japon au début septembre. En Chine, M. Fox a discuté entre autres choses de la vente éventuelle de huit à quinze stations au sol pour la réception de signaux satellites fabriqués par la compagnie SPAR Aerospace du Québec⁷⁶. La vente d'équipement de communication a aussi été abordée au Japon, où le ministre Fox a demandé à son homologue japonais, M. Tokutaro Higaki, d'envoyer une mission commerciale à Ottawa pour étudier la possibilité d'acheter plus d'équipements de communication fabriqués au Canada. Les ventes canadiennes à la société d'État des télécommunications japonaises se sont chiffrées à 850 millions de yen (\$3,46 millions US) en 1982 et le Canada souhaite qu'elles augmentent cette année. M. Fox s'est également efforcé d'intéresser les Japonais au système Télidon de télécommunication. À Tokyo, le ministre canadien a participé à une conférence mondiale sur les communications⁷⁷.

Le ministre responsable de la Commission canadienne du Blé effectuait de son côté un voyage en Chine à la fin septembre. Il y était accompagné de représentants du domaine agricole. La délégation canadienne a été reçue par le vice-ministre des relations économiques et du commerce international qui a déclaré que la Chine avait besoin de céréales et que le Canada était son fournisseur « de premier choix ». Il a aussi été question, au cours de ce voyage, de la vente de machinerie agricole et de bétail à la Chine⁷⁸.

4 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 15 juillet l'octroi d'une somme de \$66,7 millions par l'ACDI à l'Inde, sur une période de quatre ans, pour un programme de

73. *The Globe and Mail*, 9 juillet 1983, p. 2.

74. ACDI, *Communiqué no. 83-29*, 7 juillet 1983.

75. *Idem*, *Communiqué no. 83-30*, 7 juillet 1983.

76. Michel NADEAU, *Le Devoir*, 6 septembre 1983, p. 9.

77. *Le Devoir*, 10 septembre 1983, p. 10.

78. Allen ABEL *The Globe and Mail*, 29 septembre 1983, pp. 1 et 2.

relèvement du niveau de nutrition par l'accroissement de la production d'huiles comestibles. Cette somme sera fournie au *National Dairy Development Board* indien sous forme d'huile de colza et d'assistance technique⁷⁹.

À la suite des mesures annoncées au cours de son voyage au Pakistan, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 27 juillet un nouvel octroi en faveur des réfugiés afghans du Pakistan. C'est au Comité international de la Croix-Rouge qu'était cette fois allouée une somme de \$500,000, pour son travail auprès de ces réfugiés⁸⁰. \$1 million des \$5 millions versés par le Canada en juillet au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés était par ailleurs destiné aux réfugiés installés en Thaïlande⁸¹. Enfin, le Canada participait aux secours organisés par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge au Sri Lanka par l'envoi d'un montant de \$60,000⁸². La situation au Sri Lanka avait fait l'objet un peu plus tôt d'une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui exprimait la préoccupation du gouvernement canadien devant la vague de violence dans ce pays et l'espoir que puisse être rétabli l'ordre public⁸³.

L — Chronologie thématique*

Le Canada, l'URSS et les négociations de Genève

30 août:

À la suite de la proposition faite quelques jours plus tôt par les Soviétiques concernant les pourparlers sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF) de Genève à l'effet que les missiles soviétiques à moyen rayon d'action qui seraient retirés du front européen advenant un accord américano-soviétique seront détruits et non redéployés plus à l'Est, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, déclare qu'il s'agit d'un « pas dans la bonne direction » en prévision d'un accord éventuel sur le contrôle des armements.

Le Canada et les Caraïbes

29 août:

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures se réjouit de la signature par le président des États-Unis, de la *Public Law 98-67* qui permettra de compléter la contribution des États-Unis à l'Initiative du bassin des Caraïbes. M. MacEachen rappelle que la contribution totale du Canada en faveur du bassin des Caraïbes s'est élevée à environ \$216,3 millions pour la période 1980-1983, et que le Canada accorde actuellement l'entrée en franchise ou un accès préférentiel à environ 98 % (en valeur) des exportations des pays de la région. Le Canada, affirme M. MacEachen, entend continuer de jouer pleinement son rôle dans la région.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

79. ACDI, *Communiqué no. 83-32*, 15 juillet 1983.

80. *Idem*, *Communiqué no. 83-36*, 27 juillet 1983.

81. *Idem*, *Communiqué no. 83-34*, 25 juillet 1983.

82. *Idem*, *Communiqué no. 83-41*, 15 août 1983.

83. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 95*, 5 août 1983.

Réunion des ministres des Finances du Commonwealth

20 au 23 septembre:

Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, participe à une réunion des ministres des Finances du Commonwealth, qui a lieu à Trinidad, avant de se rendre à Washington pour la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale.

Le ministre ouest-allemand de la Défense au Canada

fin juillet:

M. Manfred Woerner, ministre de la Défense d'Allemagne de l'Ouest, affectue une visite officielle au Canada à la fin juillet. Au cours de son séjour, il se déclare satisfait de la décision canadienne d'accepter l'essai du missile de croisière sur son territoire. Il ajoute que tous les membres de l'OTAN sont heureux de cette décision, qui « prouve que la grande nation canadienne prend sa part du fardeau » de la défense occidentale.

Visite du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas

30 août:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce la venue au Canada de son homologue des Pays-Bas, M. Hans van den Brock, du 22 au 24 septembre.

Le ministre de l'Agriculture en Yougoslavie

mi-août:

Le ministre de l'Agriculture est en Yougoslavie où il doit signer un protocole d'entente sur les questions agricoles.

Le ministre de l'Agriculture en Amérique latine et aux Antilles

début septembre:

Le ministre canadien de l'Agriculture se rend au Venezuela, en Colombie, en Jamaïque, à Cuba et au Mexique.

Le ministre des Approvisionnements et Services en RFA et au Japon

fin juillet-début août:

M. Jean-Jacques Blais, ministre des Approvisionnements et Services, effectue à la tête d'une délégation de constructeurs navals une tournée en RFA et au Japon pour étudier les nouvelles technologies des chantiers navals.

Séjour au Canada du directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique

14 au 22 septembre:

M. Hans Blix, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, effectue un séjour au Canada. Il participe d'abord, à Vancouver, à la quatrième *Pacific Basin Nuclear Conference*, visite ensuite des installations nucléaires canadiennes et se rend enfin à Ottawa le 22, où il discute avec des représentants du gouvernement du régime international de non-prolifération et de la question des garanties.

Accord Canada-Danemark sur le milieu marin

26 août:

Les ministres des Affaires étrangères du Canada et du Danemark annoncent la signature, à Copenhague, d'un accord de coopération sur le milieu marin. Les deux pays avaient donné en juin 1982 leur accord de principe sur l'entente, qui porte sur la protection de milieu marin arctique, menacé par les risques d'incidents polluants pouvant résulter des activités économiques dans l'Arctique.

La Pologne souhaite la levée des sanctions canadiennes

27 juillet:

L'ambassadeur polonais à Ottawa, M. Andrzej Kacala, déclare que son pays espère qu'à la suite de la levée de la loi martiale dans son pays, le Canada lèvera les sanctions imposées en 1982. M. Kacala affirme toutefois que les deux pays n'ont pas commencé à négocier formellement la levée des sanctions. La Pologne voudrait notamment reprendre ses achats de céréales financés par le Canada.

ONUDI

19 septembre:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce que le Canada a ratifié la constitution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui, lorsqu'elle entrera en vigueur, fera de l'ONUDI une institution spécialisée des Nations Unies.

Le Canada, l'ONU et le racisme

début juillet:

Le Canada présent à la Commission des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination raciale le sixième d'une série de rapports sur les politiques canadiennes à l'endroit de la discrimination raciale.

L'ONU et les droits de l'homme

début septembre:

Devant le congrès de l'Association du Barreau canadien ayant pour thème les droits de l'homme, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, M. Gérard Pelletier, affirme que l'ONU s'est montrée impuissante à faire passer dans la pratique ses théories sur les droits de l'homme, parce qu'elle ne dispose d'aucune arme autre que la persuasion. M. Pelletier ajoute cependant qu'au niveau de la définition des droits, le bilan de l'ONU est nettement positif.

*Conférence internationale sur les programmes en faveur des réfugiés*1^{er} au 3 août:

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration dirige la délégation canadienne à la conférence internationale sur les programmes en faveur des réfugiés qui se tient à Honolulu (Hawaï). La conférence réunit des représentants des principaux pays de réétablissement des réfugiés et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et se penche surtout sur la coordination des programmes en faveur des réfugiés de l'Asie du Sud-Est.

Congrès international sur la petite entreprise à Singapour

12 septembre:

Une délégation canadienne de trois membres, parmi lesquels se trouvent le président de la Banque fédérale de développement et le directeur général du Secrétariat de la petite entreprise du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, participe au dixième Congrès international sur la petite entreprise qui s'ouvre à Singapour.

Accords de financement de la SEE

20 juillet:

Le ministre d'État au Commerce international annonce la signature, par la Société pour l'expansion des exportations de quatre accords de financement d'une valeur globale de \$3 millions US pour appuyer la vente de biens et services canadiens au Cameroun (\$472,251

US), en Tchécoslovaquie (\$207,591 US), au Mexique (\$650,000 US), et en Tunisie (\$1.7 million US).

Rééchelonnement de la dette cubaine envers le Canada

3 août:

Le gouvernement fédéral annonce que le Canada est prêt à permettre à Cuba de repousser cette année l'échéance d'une dette cubaine de plus de \$1 million envers le Canada, qui fait partie d'un prêt de développement international de \$10 millions pour trente ans consenti en 1975. Le Canada se déclare également prêt à considérer le rééchelonnement des échéances pour 1984 et 1985, sous certaines conditions.

Réouverture d'une ligne de crédit à la Roumanie pour l'achat d'un CANDU

début août:

La Société pour l'expansion des exportations lève le gel imposé en mars 1982 aux crédits faisant l'objet d'un accord de financement pour l'achat d'un réacteur CANDU par la Roumanie.

Arrêt du financement du SUCO

29 septembre:

Le ministre d'État aux Relations extérieures envoie aux coopérants du Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) une lettre les informant des raisons qui ont poussé le gouvernement canadien à prendre la décision, en juillet dernier, de ne plus financer cet organisme à partir du 31 mars 1984.

L'accélération du processus décisionnel de FIRA donne des résultats

30 septembre:

Le ministre responsable de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger dépose aux Communes le rapport annuel 1982-1983 sur les activités de l'Agence. Il ressort de ce rapport que les mesures entreprises pour rationaliser le processus décisionnel ont permis à l'agence, outre d'éliminer presque tout l'arriéré des demandes, de rendre une décision sur 66 % de plus de propositions d'investissement en 1982-1983 qu'au cours de l'année précédente.

Le Canada participe aux célébrations de l'indépendance de St-Kitts and Nevis

15 septembre:

Le ministère des Affaires extérieures annonce que le ministre des Approvisionnements et Services, M. Charles Lapointe, représentera le Canada aux célébrations de l'indépendance de St-Kitts and Nevis.

Les exportations canadiennes de poisson

mi-septembre:

Le ministre des Pêches et des Océans annonce que pour la cinquième année consécutive en 1982, les exportations canadiennes de poisson ont été les plus élevées au monde en terme de valeur. L'OCDE chiffre à \$1,6 milliard les exportations canadiennes de poisson au cours de 1982, une augmentation de 6 % par rapport à l'année 1981. 55 % des exportations sont destinées aux États-Unis, 26 % à l'Europe et 15 % Japon.

Départ de M. G. Pearson de l'ambassade canadienne à Moscou

21 septembre :

L'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Geoffrey Pearson, est reçu par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, à l'occasion de son départ de Moscou.

Nominations diplomatiques

août-septembre :

Le gouvernement canadien annonce la nomination de plusieurs nouveaux ambassadeurs. M. Léopold Amyot sera ambassadeur au Maroc, M. Anthony Tudor Eyton représentera le Canada au Brésil, M. Jacques Simard en Roumanie, M. John MacLeod Fraser en Yougoslavie, M. Wilfrid Lavoie en Australie, M. Donald S. McPhail en Allemagne de l'Ouest, M. John P. Schioler en Égypte, N. Reginald H. Dorrett aux Philippines, M. John Gibson en Colombie, M. Joseph A. Malone en Haïti, et M. William J. Jenkins à l'OCDE. MM. Gilles Mathieu, John L. Paynter et Peter McLaren Roberts seront ambassadeurs en Turquie, en Thaïlande et en Union soviétique MM. Alan P. McLaine, Charles J. Marshall, A. Percy Sherwood, Charles J. Small et Lawrence A. Hayne Smith seront respectivement ambassadeurs en Pologne, au Pakistan, en Irak, en Malaisie et aux Pays-Bas. M. William T. Warden est nommé haut-commissaire en Inde et M. Noble E.C. Power haut-commissaire à la Barbade. D'autre part, M. J.A. Beesley devient ambassadeur près l'Office des Nations Unies à Genève avec accréditation simultanée auprès du GATT et du Comité du désarmement et M. Maurice D. Copithorne commissaire à Hong Kong.

De nombreux consuls sont également désignés à Düsseldorf (M. James A. Elliott), Cleveland (M. Sidney G. Harris), Philadelphie (Mme Irene E. Johnson) et Buffalo (M. Charles F. Rogers).

II — Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1983)

A — Aperçu général

Les relations extérieures du Québec gravitaient toujours autour des pôles américain et français au cours du trimestre d'été. Avec les États-Unis et la France, nul dossier nouveau si ce n'est la création par Paris d'un Haut Conseil de la francophonie alors que les projets en cours suivaient une évolution normale. Le Québec recevait par ailleurs des membres de gouvernements étrangers, parmi lesquels le Premier ministre du Zimbabwe. Il se joignait enfin au concert international des nations qui ont condamné la destruction, par les Soviétiques, d'un avion commercial sud-coréen.

B — La Francophonie

Dans une entrevue accordée à la Presse canadienne à la mi-juillet, le ministre des Affaires intergouvernementales faisait le point sur sa perception de l'état actuel de la question du Sommet francophone qui a refait surface depuis quelques mois. Selon M. Jacques-Yvan Morin, l'attitude d'Ottawa dans ce dossier, qui cherche à écarter le Québec d'une participation à un éventuel sommet, commence à produire des effets contraires à ceux qui sont escomptés.